



Focus n°3  
06.2025

# Quels apports des Projets Alimentaires Territoriaux dans l'élargissement de la pratique de l'agriculture urbaine ?

## Introduction

- 1. Définition, typologie et histoire de l'agriculture urbaine**  
1.2 \_ Des jardins familiaux, aux jardins ouvriers à une agriculture urbaine systémique p2
- 2. Exploration de la banque de données des PAT sous le prisme de l'agriculture urbaine** p3  
2.1\_ Analyse de l'Observatoire France PAT
- 3. Agriculture urbaine : nourrir le lien social ? Les jardins partagés comme lieux collectifs pour l'éducation alimentaire et le lien intergénérationnel : exemple du PAT Eurométropole de Lille** p7
- 4. Agriculture urbaine et PAT : quelles connexions avec la planification urbaine ? : exemple du PAT de la commune d'Opio** p8
- 5. Agriculture urbaine et PAT : quelles contributions à la production alimentaire territoriale ? : exemple du PAT de Quimper Bretagne Occidentale** p9
- 6. Agriculture urbaine et PAT : une dynamique d'enrichissement mutuel ? : exemple du PAT du Département de la Seine Saint Denis** p11

## Conclusion

Les projets alimentaires territoriaux (PAT)[1] proposent de renouveler le lien entre l'agriculture, l'alimentation et le territoire, notamment à travers une transformation des systèmes alimentaires, en s'appuyant en particulier sur les compétences des collectivités territoriales.

## Introduction

Ce focus vise à explorer les liens entre le dispositif PAT et l'agriculture urbaine, en mettant en lumière la contribution des PAT à l'expansion des pratiques d'agriculture urbaine. **Quel impact du dispositif PAT sur la pratique de l'agriculture urbaine ? Comment le PAT peut-il contribuer à intégrer l'agriculture urbaine dans les politiques alimentaires territoriales ?**

Les données analysées sont issues de l'extraction en open data des fiches PAT de l'Observatoire France PAT au 1er janvier 2025 ainsi que la mobilisation de 4 porteurs de PAT : Jamila BENTRAR, coordinatrice Quartiers fertiles et Prospectiviste (futurist) à la Métropole Européenne de Lille, également auteure de l'ouvrage « Modéliser le futur des territoires : pour une résilience des politiques publiques », en lien avec le PAT de la MEL ; Léniaig STEPHAN, chargée de mission pour le PAT de Quimper Bretagne Occidentale ; Cécile MATZ, chargée de projet Alimentation Durable, Enfance Jeunesse à la Mairie d'Opio, en charge du PAT de la commune d'Opio et Romain DHAINAUT, chargé de mission transition écologique à la Délégation à la Transition Écologique et à la Résilience du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, pour le PAT du département. Ce travail s'est également enrichi de la contribution d'Anne-Cécile DANIEL, Directrice et fondatrice de l'AFAUP (l'Association Française de l'Agriculture Urbaine Professionnelle).

# 1. Définition, typologie et histoire de l'agriculture urbaine

## 1.2 \_ Des jardins familiaux, aux jardins ouvriers à une agriculture urbaine systémique

L'agriculture urbaine existe depuis que les villes existent (présente depuis le Néolithique en Mésopotamie). Il y a toujours eu des plaines maraîchères autour des villes, les ceintures maraîchères et les jardins ouvriers des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles sont des exemples qui attestent des liens étroits entre l'espace dit « urbain » et l'espace dit « agricole ».

Durant les périodes de guerres mondiales, les jardins ouvriers, puis familiaux, ont répondu à des enjeux de souveraineté alimentaire. Ces espaces seront petit à petit délaissés durant la période des Trente Glorieuses laissant la place au productivisme agricole se traduisant par l'industrialisation, massification et spécialisation de l'agriculture, ainsi qu'à de nouveaux modes et à de nouvelles échelles de planification spatiale des villes et des agglomérations.

Au tournant des années 2000, poussés par la mondialisation, la poursuite d'une forte mécanisation et un mouvement de concentration des terres, la majorité des exploitations agricoles sont délocalisées et regroupées vers des zones rurales et périurbaines (par le biais d'une intervention foncière publique à l'image des Safer), dessinant un paysage fragmenté et marquant une séparation entre la « ville » et la « campagne ».

Face à cette séparation croissante, certains acteurs cherchent à renouer les liaisons entre la ville et l'agriculture, sous le concept d'un « territoire intégré ». C'est dans ce contexte que se multiplient des projets diversifiés d'agriculture urbaine, généralement soutenus par les acteurs publics.

Les initiatives d'agriculture urbaine bénéficient d'un soutien financier des acteurs publics : à titre d'exemple, l'appel à projets des Parisculteurs[1] (mise à disposition de terrain pour des projets d'agriculture urbaine en région parisienne). En 2016, la nécessité de fédérer et de valoriser la diversité de l'agriculture urbaine a conduit à la création de l'AFAUP (Association Française de l'Agriculture Urbaine Professionnelle), devenue un interlocuteur incontournable. En 2019, l'ANRU est mandaté par le ministre en charge de la Ville et du Logement pour massifier l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain, aboutissant en 2020 à l'appel à projets « Quartiers fertiles », doté d'une enveloppe totale de 34 millions d'euros de subventions. A l'issue de trois sessions d'appels à projets, 100 projets ont été sélectionnés, couvrant 140 quartiers prioritaires de la ville adossés au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Le dispositif soutient (financement et appui technique) des formes variées d'agriculture urbaine, adaptées aux contextes spécifiques de chaque territoire.

[1] « Art. L. 111-2-2. – Les projets alimentaires territoriaux mentionnés au III de l'article L. 1 sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique.

[2] L'appel à projets Parisculteurs est principalement financé et coordonné par la Ville de Paris, en partenariat avec une trentaine d'acteurs publics et privés, ainsi que 14 collectivités territoriales.

Comment définir l'agriculture urbaine, elle qui se déploie dans une grande diversité de formes entre pays, villes, territoires urbains, ruraux, et péri-urbains[3] ? Cette diversité s'illustre au niveau des espaces investis, du sol, du type de substrat, du système de production, du modèle économique et des objectifs poursuivis (environnementaux, sociaux, éducatifs, santé, etc...). Les typologies d'agriculture urbaine comme ses définitions sont foisonnantes et évolutives, s'expliquant par l'apparition de nouvelles formes d'agriculture urbaine, des innovations et une précision de certains concepts.

Les définitions institutionnelles et scientifiques sont foisonnantes[4]. Pour ce focus, nous retiendrons la définition et la typologie proposées par l'AFAUP « L'agriculture urbaine rassemble toutes les pratiques agricoles qui ont lieu en ville et autour des villes et pour lesquelles il existe une alternative à cet usage (...) [2]. formes que prend l'agriculture urbaine.

Les trois grandes formes d'agriculture urbaine sont :

- les potagers et jardins collectifs,
- les fermes urbaines participatives / diversifiées (offrant une diversité d'activités) et,
- les fermes urbaines spécialisées (elles ont pour activité principale la production agricole)[3].

La FAO propose également une définition à portée mondiale : « Par agriculture urbaine et périurbaine (AUP), on entend les activités agricoles et processus connexes (transformation, distribution, commercialisation et recyclage, entre autres) qui permettent de produire des aliments et d'autres biens sur des terres et dans divers espaces situés au sein des villes et dans les régions avoisinantes. »[4].

Notons cependant qu'au fil des entretiens, réalisés pour ce focus de nombreux acteurs privilégient la notion d'agriculture de proximité plutôt que celle d'agriculture urbaine, jugeant que le terme plus adapté au contexte territorial et aux

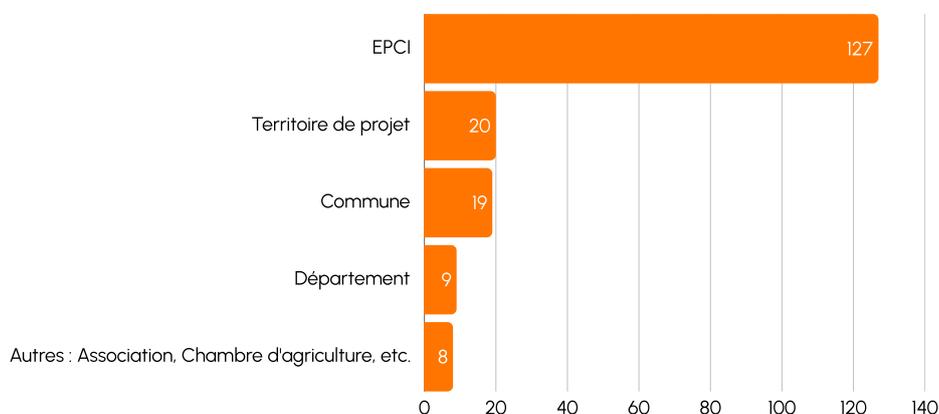
## 2. Exploration de la banque de données des PAT sous le prisme de l'agriculture urbaine

### 2.1 \_ Analyse de l'Observatoire France PAT

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 454 PAT sont référencés sur l'observatoire parmi lesquels 193 PAT mentionnent les termes suivants : « agriculture urbaine », « LANRU », « quartiers fertiles » et « jardins » (= partagés, familiaux, pédagogiques, d'insertion, etc.).

**193 PAT mentionnent l'agriculture urbaine**

Types de porteurs des PAT mentionnant l'agriculture urbaine



Soit 45 % des PAT, dont 55 % d'entre eux sont labellisés de niveau 1 et 45 % d'entre eux de niveau 2, illustrant que les initiatives d'agriculture urbaine sont « facilement » réalisables et mobilisables aux prémices du PAT, voire qu'elles sont déjà présentes et s'intègrent dans le PAT, sauf pour les projets « quartiers fertiles » qui sont généralement long à mettre en œuvre.

[3] Aubry C., Giacché G., Maxime F., Soulard C. – T., coord., Les agricultures urbaines en France. Comprendre les dynamiques, accompagner les acteurs, Editions Quae, 2022.

[4] Aubry C., Giacché G., Maxime F., Soulard C. – T., coord., Les agricultures urbaines en France. Comprendre les dynamiques, accompagner les acteurs, Editions Quae, 2022.

[5] <https://www.afaup.org/lagriculture-urbaine-cest-quoi/>

[6] <https://www.fao.org/urban-peri-urban-agriculture/fr>

La majorité des PAT sont portés par des EPCI (62% selon le baromètre des PAT[7]), témoignant de leur capacité à coordonner des actions à une échelle élargie, favorisant ainsi une approche cohérente et transversale de la territorialisation de l'alimentation.

- A l'image de l'ensemble des PAT, **les EPCI sont également majoritaires** parmi les porteurs de PAT intégrant des initiatives liées à l'agriculture urbaine et aux jardins partagés.
- **Les Territoires de projet** (pays, pôles d'équilibres territoriaux et ruraux, parcs naturels régionaux, etc.), **représentent 23 %** des porteurs, ce qui illustre leur engagement dans une gouvernance participative.
- Quant aux **communes**, on observe une part légèrement plus marquée parmi les porteurs des projets intégrant l'agriculture urbaine et les jardins partagés, ce qui n'a rien d'étonnant au regard de leur proximité.

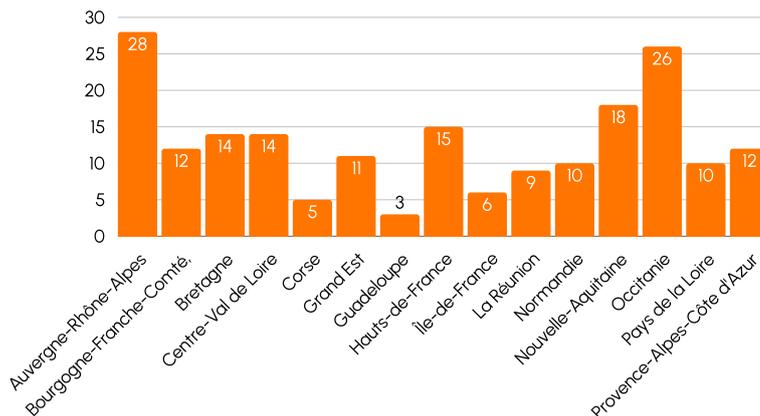


Ces graphiques mettent en évidence la **large couverture territoriale des PAT** intégrant des initiatives liées à l'agriculture urbaine, particulièrement aux jardins partagés, qui s'étendent sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les territoires d'Outre-mer (soutien à l'animation des jardins créoles dans le cadre du renforcement de la production locale et de la souveraineté alimentaire).

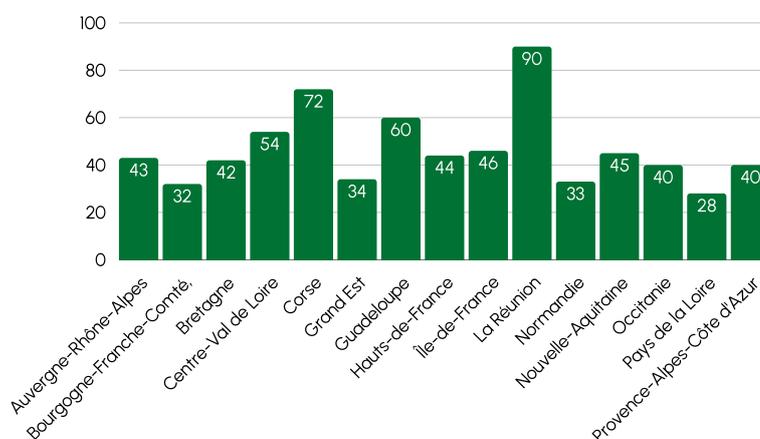
Contrairement aux idées reçues, l'agriculture urbaine ne se cantonne pas exclusivement aux zones densément peuplées et fortement urbanisées, elle trouve également une place importante au sein des territoires ruraux, notamment à travers les jardins partagés jouant un rôle social et pédagogique clé, s'inscrivant également dans une logique d'agriculture de proximité.

Cette diversité territoriale démontre la flexibilité et l'adaptabilité des initiatives d'agriculture urbaine.

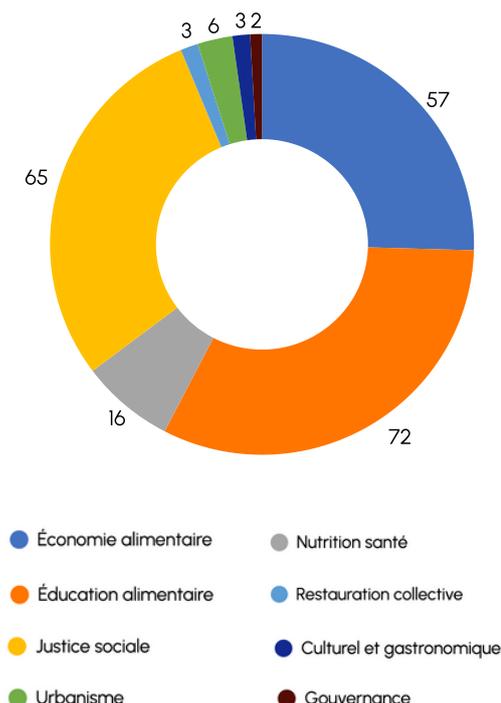
Répartition régionale des PAT mentionnant l'agriculture urbaine



Part des PAT mentionnant l'AU selon les régions (en %)



Nombre de PAT mentionnant l'agriculture urbaine par axe thématique



[7] [https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/03/France-PAT\\_A4\\_V2.pdf](https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/03/France-PAT_A4_V2.pdf)

### Axe économie alimentaire

- Création, développement et animation (formation et sensibilisation) au sein de **jardins partagés**.
- Animation foncière et intégration territoriale.
- Innovation, expérimentation et démonstrateurs.

### Axe éducation alimentaire

- Création, développement et animation (programmes éducatifs, ateliers et événements participatifs) au sein de **jardins partagés et pédagogiques**.

### Axe nutrition santé

- Création, développement et animation (ateliers, événements) au sein de **jardins partagés dédiés à la "santé"**.

### Axe justice sociale

- Création, développement et animation de **jardins partagés, familiaux et solidaires**.
- Coopération entre les acteurs de l'agriculture urbaine et de l'aide alimentaire.
- Insertion professionnelle, tels que les jardins **d'insertion**

### Axe restauration collective

- Approvisionnement de la restauration collective via les **jardins partagés** et les **potagers éducatifs**.

### Axe urbanisme

- Cartographie des **îlots alimentaires** et préservation du foncier agricole.

Dans ce schéma, les éléments positionnés sous chaque axe rendent compte des initiatives mises en œuvre dans le cadre de l'agriculture urbaine. Ce panorama offre une belle vision de l'agriculture urbaine telle qu'elle se concrétise dans les PAT[8].

Parmi les différents axes, l'**éducation alimentaire** est de loin la plus représentée (en termes de nombre de PAT), suivi de près par les axes **justice sociale et économie alimentaire**. Les espaces investis sont majoritairement des **jardins partagés** (pouvant disposer de diverses qualifications selon le PAT).

L'**éducation alimentaire** s'appuie sur plusieurs initiatives : la création et l'animation de jardins partagés qui sensibilisent et transmettent des connaissances, l'organisation d'ateliers et d'événements comme le Défi Alimentation[9], qui permet la mobilisation des habitants et des acteurs territoriaux, contribuant à la visibilité de ces projets, encourageant ainsi leur émergence et leur intégration dans les politiques locales.

La **justice sociale**, quant à elle, vise avant tout l'accès à une alimentation pour toutes et tous à travers des paniers solidaires ou des jardins dédiés à l'aide alimentaire.

Elle favorise aussi l'insertion sociale et professionnelle grâce aux jardins d'insertion, tout en développant l'autonomie alimentaire via des jardins familiaux et collectifs. Les actions réalisées œuvrent également au renforcement des liens sociaux via des ateliers intergénérationnels et des animations fédératrices.

S'agissant de l'axe « **économie alimentaire** », les actions se concentrent sur la structuration des filières de proximité : mise en place de diagnostics, accompagnement des porteurs de projets, appels à initiatives et soutien à la formation des acteurs locaux. L'animation des jardins partagés et familiaux reste un levier essentiel, avec pour objectif principal la sensibilisation et l'éducation.

Enfin, l'**axe nutrition et santé** met en avant la promotion d'une alimentation saine et durable via les jardins partagés (éducation par le jardinage, ateliers allant du potager à l'assiette, animation à travers des festivals, des balades pédagogiques).

En conclusion, l'agriculture urbaine dans les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) se manifeste principalement à travers l'axe de l'éducation à l'alimentation, notamment par le biais de jardins partagés. Par ailleurs, ce modèle contraste avec d'autres initiatives comme les projets « Quartiers fertiles » qui mettent davantage l'accent sur d'autres formes d'agriculture urbaine, telles que les exploitations professionnelles ou les microfermes portées par des porteurs de projet ou agriculteurs.

[8] Au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

[9] « Le Défi Alimentation (ou Défi Familles à Alimentation Positive) est une initiative conviviale qui accompagne les foyers vers une alimentation plus saine, locale, de saison et respectueuse de l'environnement — le tout sans augmenter leur budget » [Défi des Familles À Alimentation Positive](#)



# 3. Agriculture urbaine : nourrir le lien social ?

## Les jardins partagés comme lieux collectifs pour l'éducation alimentaire et le lien intergénérationnel : l'exemple du PAT Eurométropole de Lille

Hérités des jardins familiaux et ouvriers, les jardins collectifs, connaissent un regain d'intérêt et une diversification des formes et de statuts. On voit également émerger des jardins d'insertion par l'activité économique, dont l'objectif premier est de réinsérer des personnes éloignées de l'emploi, généralement financièrement soutenus par l'État.

Le panorama réalisé plus haut atteste que les jardins partagés sont des lieux collectifs, créatifs et innovants pour l'éducation alimentaire et le lien intergénérationnel au sein du dispositif PAT, à l'image du PAT de l'Eurométropole de Lille<sup>[10]</sup>.

Historiquement, le territoire Lillois est marqué par la présence de jardins ouvriers et familiaux. Dans la dynamique du PAT, l'agriculture urbaine dispose d'une place de choix au sein de la métropole :

- présence de jardins collectifs et partagés déployés par les communes ;
- expérimentation d'espaces de production (circuits courts, nouveaux modèles économiques) ;
- programme REPONSE (Projet Révélateur du Potentiel Nourricier du sol et de son écosystème),
- mobilisation de chercheurs : restituer une fonction nourricière à des sols urbains pour mieux accueillir et accompagner les projets.

L'Eurométropole de Lille a été lauréate du programme « Quartiers fertiles » à travers trois projets :

- « Les Tinctoriales de Lille », qui promeut les couleurs issues des végétaux à Lille Sud ;
- « La ferme urbaine et les jardins solidaires des Oliveaux à Loos »,
- et la « Pépinière du Faubourg » à Lille Sud, portée par Growsters, structure de l'économie sociale et solidaire.

Afin d'articuler les missions du PAT avec celles des projets de « quartiers fertiles », les acteurs ont mis en place une ZAD « Zone d'Alimentation Durable », visant à créer des connexions entre les différents intervenants à travers le prisme de l'alimentation. Actuellement, les projets d'agriculture urbaine, disposent d'un caractère particulier de lieux de sensibilisation à la transition et agissent comme projets expérimentaux et démonstrateurs.

Plusieurs chantiers sont en cours :

- définition d'indicateurs socio-environnementaux pour mesurer les services rendus par l'agriculture urbaine,
- programmes de recherche sur les sols, analyse technico-économique,
- ou encore restauration des fonctions écologiques des sols.

Sur le plan de la gouvernance, l'agriculture urbaine fait intervenir différentes directions : le service aménagement assure la prise de décision, le service agriculture gère la communication, et le service environnement s'occupe de la comptabilité écologique des projets d'agriculture urbaine.

Cette transversalité rend l'agriculture urbaine à la fois plurielle et ancrée dans les contextes locaux, mais elle engendre également une certaine complexité et une difficulté de coordination.

Selon Jamila BENTRAR, coordinatrice Quartiers fertiles / Prospectiviste (futurist) chez Métropole Européenne de Lille, cette multiplicité d'enjeux nécessite un portage politique fort, indispensable pour éviter la dispersion des efforts.

Le PAT offre une véritable « instance de gouvernance », permettant de relier plus étroitement l'agriculture urbaine à la question alimentaire, jusque-là principalement traitée sous l'angle de l'aménagement urbain ou des politiques de la ville. Finalement, agriculture urbaine et PAT « se cherchent et se développent en parallèle »<sup>[11]</sup>.



**Agriculture urbaine  
et Projet alimentaire territorial  
« se cherchent et se  
développent en parallèle. »**

[10] Entretien réalisée avec Jamila BENTRAR, Coordinatrice Quartiers fertiles / Prospectiviste (futurist) chez Métropole Européenne de Lille, auteure de l'ouvrage : « Modéliser le futur des territoires : pour une résilience des politiques publiques ».

[11] Jamila BENTRAR, Coordinatrice Quartiers fertiles / Prospectiviste (futurist) chez Métropole Européenne de Lille, auteure de l'ouvrage : « Modéliser le futur des territoires : pour une résilience des politiques publiques ».

# 4. Agriculture urbaine et PAT : quelles connexions avec la planification urbaine ?

## L'exemple du PAT de la commune d'Opio



Longtemps perçus comme des domaines séparés, la planification urbaine et la production agricole convergent progressivement depuis plusieurs décennies. Depuis les années 2000, l'artificialisation des espaces est remise en question au prisme des préoccupations écologiques et de l'alimentation durable. De nouvelles politiques de préservation du paysage ont vu le jour, telles que l'intégration explicite des dimensions agricoles dans les documents d'urbanisme, notamment à travers les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT).

Par ailleurs, la création de zones agricoles protégées (ZAP) ou de périmètres de protection des espaces agricoles et naturels (PEAN) dans les couronnes périurbaines des villes, les dispositifs de continuité écologique (trames vertes et bleues), le déploiement du dispositif PAT et l'affirmation d'une souveraineté alimentaire nationale illustrent la volonté de préservation de l'activité agricole et alimentaire et plus largement de reterritorialisation de l'alimentation.

Les études AgriSCoT (2012–2015) et AgriPLUi (2016–2018), conduites par Terres en villes<sup>[12]</sup>, ont mobilisé respectivement 10 et 7 territoires partenaires pour intégrer l'agriculture périurbaine dans les documents d'urbanisme. Ces démarches ont permis à plusieurs territoires, comme Nantes et Lyon, de préserver efficacement leurs espaces agricoles et de soutenir des projets alimentaires territoriaux durables.

Le rapport « Quelle politique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en matière d'agriculture urbaine ? » de 2020 établit le déploiement des PAT comme un facteur d'accélération de l'agriculture urbaine<sup>[13]</sup>. L'intégration de l'agriculture urbaine dépend directement de la planification urbaine via le PLU, le SCoT et l'organisation territoriale de l'alimentation à travers les PAT.

Les projets d'agriculture urbaine, qu'ils soient portés dans le cadre des PAT ou indépendamment, tentent d'investir le champ de la planification urbaine. Parmi ces initiatives : l'AAP « Quartiers fertiles » et le Programme « Parisculteurs », mentionnés précédemment.

Des villes investissent le paysage urbain, sous le concept de « paysage alimentaire » comme la ville de Nantes qui se distingue avec son initiative « Nantes Ville Comestible », qui promeut l'agriculture urbaine à travers des projets tels que des fermes maraîchères d'insertion et des potagers solidaires. Ces projets, comme ceux des quartiers des Dervallières et de Nantes Nord, permettent non seulement de produire des légumes bio en circuit court, mais aussi de sensibiliser les habitants aux enjeux écologiques et alimentaires tout en créant des emplois locaux.

Ces initiatives, souvent des lieux d'expérimentation, illustrent une volonté croissante de rapprocher les consommateurs des espaces de production, tout en intégrant l'agriculture urbaine dans les politiques de planification territoriale.

C'est d'ailleurs le cas au sein de la Commune d'Opio<sup>[14]</sup> dans la région PACA. Son PAT, labellisé niveau 2 en 2024, dispose d'un contexte local favorable au déploiement de l'alimentation de proximité : un fort portage par les élus territoriaux et des dispositifs précurseurs (Agenda 21, Pacte de la transition, puis le PAT). Suite à la révision du PLU, les surfaces agricoles ont pu être doublées, notamment en intégrant de nouveaux terrains (des terres agricoles laissées à l'abandon) et en réservant des zones pour le développement de jardins partagés et éco-responsables, et d'un verger éducatif en agriculture biologique.

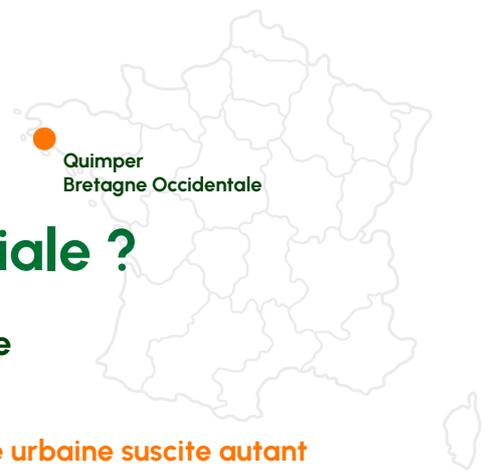
Dans la commune d'Opio, dans le contexte du nouveau groupe scolaire BDM, une ancienne roseraie de 3 000 m<sup>2</sup> a été transformée en terrain de culture approvisionnant une grande partie de la cantine municipale avec 70 à 80 % de produits bio, via une cuisine de production locale servant 270 repas par jour, en lien avec des structures comme l'ESAT et GIVES, mais aussi l'entretien d'une oliveraie communale, où les enfants participent à la récolte pour produire de l'huile d'olive. Plus récemment, en coopération avec la Chambre d'agriculture, une Zone Agricole Protégée a été créée. Pour Cécile Matz, chargée de projet Alimentation Durable, Enfance Jeunesse à la Mairie d'Opio, le PAT joue un rôle clé dans le développement de l'alimentation de proximité.

[12] Association Terres en villes

[13] Rapport n° 19052 du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), « Quelle politique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en matière d'agriculture urbaine ? », octobre 2020.

[14] Entretien réalisé avec Cécile Matz, chargée de projet Alimentation Durable, Enfance Jeunesse à la Mairie d'Opio

# 5. Agriculture urbaine et PAT : quelles contributions à la production alimentaire territoriale ?



## L'exemple du PAT de Quimper Bretagne Occidentale



« La rapide reconquête des villes par l'agriculture urbaine suscite autant d'intérêt que de questions. Sa fonction alimentaire est au centre des attentions à l'heure où les inquiétudes géopolitiques, économiques et climatiques plaident pour une relocalisation de l'alimentation. »[15]

De nombreuses attentes sont exprimées au sujet des PAT et de l'agriculture urbaine en termes de contribution à la production agricole et alimentaire.

Plusieurs études et recherches sont réalisées à ce sujet :

- le **projet Frugal** (évaluation de l'autoproduction des jardins partagés),
- le **projet « Agricultures urbaines, services écosystémiques et alimentation des villes »**, porté par la fondation AgroParisTech (recensement, observation et analyse des initiatives en France de transformation des produits de fruits et légumes issus de l'agriculture urbaine locale par et pour des personnes en situation de précarité).

Christine Aubry, ingénieure agronome à INRAE et enseignante à AgroParisTech, responsable de la chaire partenariale Agricultures urbaines de la Fondation AgroParisTech, souligne d'ailleurs que l'agriculture urbaine produit tout autant, voire plus qu'en maraîchage professionnel en Île-de-France lorsqu'on prend en compte les quantités à l'unité de surface au m<sup>3</sup>. L'AFAUP ajoute quant à elle que l'agriculture urbaine apporte de multiples co-bénéfices non quantifiables et crée des vocations agricoles.

Le PAT de Quimper Bretagne Occidentale[16], labellisé au niveau 2, est un territoire marqué par une forte présence agricole (élevage laitier). L'agglomération quimpéroise a été lauréate de l'appel à projets « Quartiers fertiles » avec un projet de politique de la ville dans le quartier de Kermoysan, incluant la création d'une ferme maraîchère en agriculture biologique sur 4 hectares, dédiée à la culture de nombreuses variétés de légumes.

Le terrain mis à disposition pour ce projet était autrefois une prairie arborée, appartenant à l'agglomération. Cette dernière a racheté une partie du terrain, qui n'a jamais été urbanisé et ne présente pas de pollution significative. Un maraîcher s'y est installé il y a un peu moins d'un an, grâce à un bail environnemental signé avec l'agglomération, qui finance également le matériel.

Différentes animations sont organisées sur la ferme, notamment les « 48 heures de l'agriculture urbaine »[17]. Le maraîcher commercialise ses produits via un marché de producteurs au sein de la ferme, mais aussi sur un marché à Kermoysan. Il envisage de vendre une partie de sa production à Biocoop et via des paniers solidaires destinés aux publics les plus précaires. Par ailleurs, la ville de Quimper déploie des jardins familiaux sur plus de 25 parcelles, toujours dans le contexte de l'AAP « Quartiers fertiles » et poursuit actuellement l'acquisition de nouvelles parcelles.

Le PAT, en collaboration avec la municipalité et le Groupement des agricultures biologiques, porte un projet de ceinture maraîchère sur deux terrains de 2 hectares. Prochainement, un AAP « Petites fermes au cœur des villes » sera lancé avec pour objectif de préserver le foncier agricole, favoriser l'installation de maraîchers et in fine massifier l'agriculture de proximité.

Lénaïg Stephan, chargée de mission Projet Alimentaire Territorial, note que les liens entre l'agriculture urbaine et le PAT ne sont pas toujours évidents et dépendent des spécificités des projets. Ici aussi, les acteurs préfèrent parler « d'agriculture de proximité » plutôt que « d'agriculture urbaine », un terme jugé plus pertinent pour ce type de territoire et plus adapté à la vision des élus.

Quoi qu'il en soit, l'agriculture urbaine présente de nombreux co-bénéfices pour le PAT de Quimper Bretagne Occidentale : elle est largement plébiscitée par les habitants, favorise une dynamique territoriale (mobilisation des collectifs citoyens, associations, création de liens sociaux), rapproche producteurs et consommateurs, valorise les quartiers et constitue un levier de sensibilisation. La ferme maraîchère permet en effet l'organisation d'événements et d'ateliers, animés par le tissu associatif local (Mission locale, foyers, cours de cuisine directement sur la ferme).

[15] Revue sésame – Quel rôle pour l'agriculture urbaine à l'avenir ? Antoine Lagneau, chercheur associé au Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches et Sociétés, Sensibilités, Université de BFC

[16] Entretien réalisé avec Lénaïg STEPHAN, Chargée de mission Projet Alimentaire Territorial

[17] Les 48h de l'agriculture urbaine – Le grand festival du jardinage urbain



# 6. Agriculture urbaine et PAT : une dynamique d'enrichissement mutuel ?

## L'exemple du PAT du Département de Seine-Saint-Denis

Appréhender l'agriculture urbaine dans le Département de la Seine- Saint-Denis[18], c'est avoir à l'esprit ses caractéristiques démographiques particulières. Le département affiche un taux de pauvreté deux fois supérieur à la moyenne régionale, une forte proportion de jeunes, ainsi qu'une précarité grandissante qui entraîne une explosion de la demande d'aide alimentaire. L'accès à une alimentation durable et de qualité demeure limité pour une grande partie des habitants.

Malgré un territoire fortement urbanisé, l'agriculture urbaine y est particulièrement dynamique : on y recense plus de 165 jardins collectifs et 80 fermes urbaines, répartis sur des sites très diversifiés. Ce territoire, souvent qualifié de « département jardiné », conserve la mémoire de l'ancienne ceinture maraîchère de Paris, bien que celle-ci ait disparu. Aujourd'hui, les quelques 500 hectares agricoles restants ne constituent plus une ceinture maraîchère à proprement parler, mais plutôt un héritage historique que les projets d'agriculture urbaine cherchent à faire revivre. Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis s'engage activement pour le développement et la pérennisation de l'agriculture urbaine à moyen et long terme.

L'objectif initial de doubler les surfaces dédiées à l'agriculture urbaine a été atteint, et le département ambitionne désormais de préserver les espaces verts, de favoriser les activités physiques dans ces lieux, et de sensibiliser la jeunesse à la pratique agricole. Loin de se limiter à une vocation productive, l'agriculture urbaine est encouragée sous des formes diversifiées, impliquant plusieurs directions départementales : Direction de la nature, des parcs et de la biodiversité ; Direction enfance et famille, et la Direction de la prévention et de l'action sociale.



« La relation entre l'agriculture urbaine et le PAT s'est faite naturellement. »



Parmi les actions phares menées par le département, on retrouve :

- La mise à disposition de terrains, via des initiatives comme Parisculteurs ou des financements pour des cours de jardinage,
- La ferme du Sausset, espace d'expérimentation abritant le Potager du Grand Paname Pariciflore, où 1 hectare est cultivé en maraîchage biologique diversifié, et un demi-hectare est réservé aux formations et ateliers pédagogiques,
- Le soutien financier à des projets d'insertion et de transition écologique, tels que Agir InSeineSaintDenis, Vital'im et Culti-Cime (porté par l'association Espaces),
- L'expérimentation d'un chèque alimentation durable et d'un programme d'insertion lié à l'alimentation et l'agriculture urbaine, ayant bénéficié de 500 000 euros, répartis sur 14 projets (financement par le département)

Pour Romain Dhainaut, chargé de mission transition écologique, Délégation à la Transition Écologique et à la Résilience au Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis « la relation entre l'agriculture urbaine et le PAT s'est faite naturellement ».

L'agriculture urbaine était présente bien avant l'apparition du PAT, et c'est notamment lors du confinement que les habitants ont renforcé leurs liens avec les acteurs du secteur. Le PAT a permis de structurer un espace d'échange et de rencontre, sans chercher à segmenter les dynamiques existantes, le PAT représente un levier vers l'accroissement de l'agriculture urbaine. De fait, l'agriculture urbaine investit toutes les thématiques du PAT.

Malgré des freins qui subsistent tels que la disponibilité des terrains, la pollution des sols ou les concertations locales, de futurs projets sont en cours de développement : réflexion autour du concept de paysage alimentaire et d'espace refuge, l'intégration d'arbres fruitiers et développement de la cueillette urbaine.

[18] Entretien avec Romain DHAINAUT, Chargé de mission transition écologique, Délégation à la Transition Écologique et à la Résilience au Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



## Conclusion

L'agriculture urbaine et le PAT sont par nature des objets systémiques et transversaux, cela suffit-il à les rapprocher ? Ce Focus montre une certaine convergence, les actions contribuant à l'animation et à la structuration des dynamiques territoriales, favorisant l'émergence de politiques plus inclusives et pérennes. Les initiatives menées dans le cadre de l'agriculture urbaine recouvrent l'ensemble des axes thématiques du PAT, générant ainsi de nombreux co-bénéfices. Cependant, les connexions entre les pratiques d'agriculture urbaine et les PAT ne sont pas toujours évidentes et varient selon les projets.

La dimension multifonctionnelle et plurielle du PAT et de l'agriculture urbaine peut rendre leur articulation complexe. Pour autant, les témoignages démontrent que PAT et agriculture urbaine peuvent évoluer conjointement, notamment à travers l'éducation alimentaire, la justice sociale et l'économie alimentaire au sein des jardins partagés.

Le PAT peut être perçu comme un outil essentiel et stratégique pour mettre en lumière les initiatives d'agriculture urbaine et accompagner leur massification, tout en contribuant à leur institutionnalisation.

Par son approche multi-partenariale et son rôle de facilitateur intersectoriel, le PAT est capable de structurer des espaces d'échanges et de rencontres adaptés aux contextes territoriaux. Il assure une cohérence entre les politiques publiques et les initiatives locales et confère à l'agriculture urbaine une certaine force, une légitimité et une crédibilité.

## Perspectives

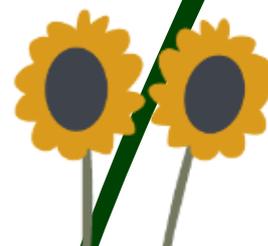
- **Un duo à consolider pour l'avenir :** Le PAT et l'agriculture urbaine évoluent face aux défis climatiques et sociaux : leur synergie pourrait devenir un levier de résilience territoriale, d'adaptation aux changements à venir et en termes de résorption de la fracture alimentaire.
- **Un appel à l'action dans une démarche de gouvernance partagée :** face à des projets différents par nature, une gouvernance agile et inclusive permettrait de structurer les échanges et de garantir une cohérence entre politiques publiques et initiatives locales.
- **Une ouverture vers d'autres dynamiques :** Le lien entre agriculture urbaine et PAT s'inscrit dans une logique plus large de transition écologique et d'économie circulaire favorisant ainsi une gestion optimisée des ressources.



« En sortant ainsi de l'injonction consistant à nourrir la ville, l'agriculture urbaine pourrait participer à « réhabiliter l'habiter » : par les multiples formes qu'elle propose, du jardin collectif à la MicroFerme Urbaine en passant par des systèmes agricoles plus complexes ; par sa capacité à générer du commun ; enfin par l'attention qu'elle permet de porter à soi, aux autres ainsi qu'à son environnement.

L'agriculture urbaine peut être ici perçue comme un objet de pouvoir et de faire, participant directement à la réflexion autour de la démocratie alimentaire et la sécurité sociale de l'alimentation. Elle contribue aussi à imposer une nouvelle réflexion sur l'organisation de la ville et de ses quartiers, autour des lieux nourriciers et agricoles, en décroissant les espaces, en rouvrant la ville vers son arrière-pays nourricier pour retrouver le chemin reliant ainsi les modes urbains et ruraux. ».[19]

Antoine Lagneau



Focus mis en page  
par Let's Food

[19] Revue sesame – Quel rôle pour l'agriculture urbaine à l'avenir ? Antoine Lagneau, chercheur associé au Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches et Sociétés, Sensibilités, Université de BFC